

LES P'TITES INFOS DU RELAIS

Le petit journal du Relais Petite Enfance
de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

SOMMAIRE

2 - EDITO

2 - CA C'EST DIT

Signer avec bébé pour mieux communiquer

3 - ZOOM SUR

- Nouvelle intervenante en sonothérapie
- Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel
- "Récré'Action"

4 - A VOS TOQUES

Jus ACE (vitamines A, C et E)

4 - A VOS PINCEAUX

Sapin à toucher

5/6 - POUR INFO

- Le développement psychomoteur 0 à 10 mois
- La régularisation de salaire

7/8 - PROCHAINEMENT

Projets à venir



EDITO

Enfants, parents, assistants-maternels, gardes d'enfants à domicile, profitez de la nature !

Les températures diminuent, la chaleur est moins présente, mais c'est important de continuer à proposer des sorties en extérieur aux enfants !

Sur la terrasse, dans le jardin, sur le bord d'un chemin, en forêt et même sur la plage, le principal est de savoir s'équiper en toute circonstance. Vêtements et tenues imperméables pour aller jouer dans les flaques, tenues plus chaudes lorsque le froid est plus présent.

Cela permet d'éveiller les sens. Permettre de se dépenser dehors, marcher, courir, sauter, bouger, essayer d'attraper les gouttes d'eau, ramasser des feuilles et des petits trésors, faire des bulles et les voir s'envoler avec le vent, jouer avec la terre, avec les mains, les râteaux et les pelles, préparer une « soupe » ... La nature est un terrain de jeux immense !

S'aérer n'a que des avantages aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Le contact avec la nature apporte un sentiment de bien-être général. Cela libère les tensions et permet d'être plus attentif à d'autres moments. Cela renforce également le système immunitaire.

Redécouvrons les plaisirs de la nature !



Florima Ligniez

ÇA C'EST DIT

Signer avec bébé pour mieux communiquer



J'ai tout naturellement commencé à apprendre à signer par moi-même dès le début de mon activité avec les comptines, qui m'ont permis de découvrir et d'enrichir mon répertoire en chantant et en m'amusant.

Je n'ai pas suivi de formation sur ce sujet bien que le RPE nous en propose régulièrement. J'ai trouvé suffisamment de supports écrits et de vidéos pour le moment.

Les comptines gestuelles signées sont en effet un support riche et essentiel pour l'enfant ; cette interaction adulte/enfant qui permet l'éveil des tout-petits suscite l'amusement, la fascination et l'émotion. Ces moments de partage et de complicité tissent un lien particulier.

L'enfant ne parlant pas encore va avoir recours aux moyens qui sont à sa disposition, à savoir babiller, pointer du doigt, pleurer, crier...

La communication gestuelle associée à la parole permet aux bébés de se faire comprendre plus facilement et ainsi de diminuer les frustrations liées à de l'incompréhension (pleurs, colères...).

Ceci permet en effet de mieux détecter ses attentes et donc d'y apporter une réponse adéquate ainsi qu'une sécurité affective. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, signer ne retarde en rien l'acquisition du langage puisque nous associons toujours le geste à la parole.

Le plus important selon moi est de suivre le rythme de l'enfant, de bien choisir les signes en fonction de ses besoins (manger, dormir, boire, le biberon, le doudou, changer la couche...).

Le but n'étant pas d'avoir un important répertoire de signes, mais d'être dans une démarche bienveillante et ludique. Alors n'attendez plus, amusez-vous !



Céline Gottrand, assistante maternelle à Campigneulles-les-Grandes



Nouvelle intervenante en sonothérapie

Depuis le mois de septembre et l'indisponibilité de la précédente intervenante, les ateliers de sonothérapie sont animés par Hélène Mursic. La sonothérapie peut être définie comme la science des vibrations qui impactent le corps et le mental. C'est un soin musical, un bain sonore, un voyage dans l'inconscient. Enfants et assistants maternels ont bénéficié de l'intervention d'Hélène à deux reprises depuis la rentrée, le 18 septembre et le 15 octobre. Une nouvelle séance est prévue le mardi 26 novembre. Des séances uniquement à destination des assistants maternels, en soirée sont également prévues. Retrouvez les dates dans la rubrique « *Prochainement* » en page 7 de ce bulletin.



Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel

Chaque année, le Département du Pas-de-Calais organise 4 réunions d'information à destination des personnes intéressées par le métier d'assistant maternel. La dernière a eu lieu le jeudi 19 septembre à Montreuil-sur-Mer. Ces réunions informent sur les missions et tâches d'un assistant maternel et sur les démarches d'accès à ce métier. Les Relais Petite Enfance sont également représentés et leurs missions expliquées. La prochaine réunion est prévue le vendredi 6 décembre à 14h à la Maison du Département Solidarités – 3 rue Sadi Carnot à Montreuil-sur-Mer. Aucune inscription n'est demandée.



« Récré'Action »

Chaque année en octobre, le Réseau Parentalité 62 organise un temps fort, « *Récré'Action* » à destination des familles du Montreuillois. Pour l'édition 2024, rendez-vous était donné à Coupelle-Vieille au domaine de la Traxène le mercredi 16 octobre. Au programme pour les enfants de tout âge : ateliers créatifs, coin lecture, atelier poterie, jeux en famille, jeux interactifs, espace game, quizz... Le Relais Petite Enfance de la CA2BM, partenaire du Réseau Parentalité, avait installé un grand parcours de motricité en collaboration avec le Relais Petite Enfance de la CCHPM. Plus de 300 personnes ont répondu présentes. Une belle action renforçant davantage les liens entre partenaires.



Annabelle Minet

A VOS TOQUES

Jus ACE
(Vitamines A, C et E)



- **Ingrédients :**

- 1 à 2 citrons verts ou jaunes
- 2 oranges
- 2 à 3 carottes
- 500ml d'eau environ (quantité à adapter en fonction de la consistance souhaitée)
- 1 cuillère à soupe du sucre en poudre

- **Préparation :**

1. Laver les aliments avec les enfants
2. Les faire sentir, goûter par les enfants
3. Les adultes les épluchent et les coupent
4. Mettre dans un mixeur et ajouter l'eau
5. Filtrer le jus

Bonne dégustation !



Annabelle Minet

A VOS PINCEAUX

Sapin à toucher



- **Matériel nécessaire :**

- 1 pochette plastique transparente
- 1 feuille cartonnée
- Du carton
- Des petites boules de polystyrène
- De la feutrine
- De la colle
- Des ciseaux
- 1 crayon à papier
- Du scotch

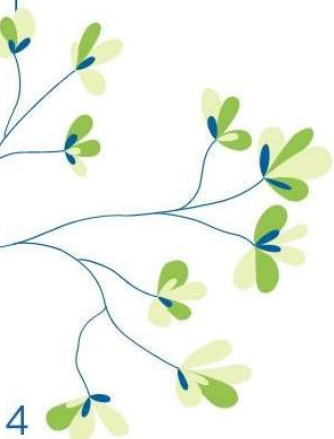


- **Préparation :**

1. Sur une feuille cartonnée, dessiner un sapin
2. Découper l'intérieur de ce sapin puis le coller sur une feuille plastique
3. Coller la feuille plastique sur du carton
4. Scotcher le tout
5. Dans la feuille plastique, verser des petites boules de polystyrène et des petits ronds en feutrine (ou tout autre forme)
6. Fermer la feuille plastique avec du scotch

Place à l'amusement ! Les sens des enfants seront stimulés
par la découverte de cette nouvelle texture

Annabelle Minet





L'éveil psychomoteur de bébé est possible grâce aux interactions, à sa capacité à se mouvoir et à son envie de venir chercher l'objet alentour. Il se réalise étape par étape et suit l'intégration des réflexes et la maturation neurologique. Bébé se nourrit de ce que le monde environnant lui offre, lui montre et lui transmet. Il apprend en observant, en imitant, en reproduisant et se construit par la façon dont vous allez interagir avec lui.

L'évolution dans le développement de l'enfant n'est pas constante avec des périodes de progression, de stagnation et parfois de régression.

En jouant, l'enfant va investir et habiter son corps pour s'en servir comme un outil utile à son développement. Les différentes étapes motrices ont donc une importance pour son développement global. Au fur et à mesure, sa motricité va se coordonner et ses sens vont l'aider à mieux se connaître ainsi que le monde qui l'entoure.

Un bébé apprend à s'asseoir tout seul après plusieurs étapes cruciales de son développement moteur. En effet avant de s'asseoir, bébé apprend à se retourner du dos au ventre, se retourner du ventre au dos, ramper en arrière, ramper en avant, marcher à 4 pattes et s'asseoir en position semi-assise

Vous pouvez contribuer à favoriser le développement de bébé en mettant en pratique quelques petits conseils ou rituels au quotidien.

- **Lui proposer des temps sur le ventre.** Retourner lentement bébé sur le ventre en maintenant ses bras sous ses épaules. Placer sa tête d'un côté puis alterner pour renforcer ses muscles du cou et du dos. Jouer sur le ventre en utilisant un petit rouleau sous les aisselles au besoin (une grosse serviette roulée). Pour qu'il soit plus en confiance, s'allonger face à lui pour lui parler et l'interpeller en lui montrant des jouets. Cela éveillera sa curiosité pour qu'il relève la tête.
- **Jouer avec les mains, les bras, les jambes et les pieds de bébé :** le faire applaudir, le faire pédaler. Effectuer des étirements en mettant en mouvement les différentes parties de son corps. Bébé apprend à utiliser ses membres de manière amusante et il prend conscience de son corps.
- **Varier les positions de bébé :** lui ramener les jambes sur le ventre, lui faire découvrir ses pieds. Il voudra ensuite de lui-même ramener les pieds à sa bouche. Faire la boule et rouler sur les côtés. Pratiquer les retournements avec bébé plutôt que de le mettre sur le ventre ou sur le dos directement. Bébé utilise alors différents muscles pour observer son environnement et découvre la sensation de son corps qui bascule d'une position à l'autre.
- **Privilégier les images contrastées** à placer alternativement de chaque côté de la tête de bébé afin de favoriser les mouvements et de muscler le cou. Les couleurs contrastées, comme le blanc et noir stimulent son développement visuel en douceur et favorisent également la coordination du cerveau et des muscles de l'œil.
- **Proposer à l'enfant un ballon de baudruche :** le balancer devant lui, bébé va tenter de suivre les mouvements. Il est possible d'attacher le ballon à la jambe ou au poignet de bébé.
- **Proposer à bébé des jeux de miroir.** Se munir d'un miroir incassable et proposer à l'enfant de jouer devant. On peut s'amuser à faire des grimaces, des sourires, des bisous, etc. Vous pouvez également coller des photos sur le miroir pour attiser sa curiosité, ou aussi reproduire les expressions sur les photos. Elle permet à l'enfant de se concentrer et de suivre ses mouvements tout en étant en sécurité au sol.
- **Parler à l'enfant.** Être porté psychiquement par la voix, par des paroles bienveillantes, encourageantes et positives favorise son éveil. Le regarder, lui parler, reproduire ses expressions faciales et les sons qu'il émet, stimule sa curiosité et son intérêt pour le visage humain ; ce qui l'invite à babiller davantage. L'amener à toucher les différentes parties de votre visage avec sa main.

Si bébé « bloque » dans une certaine position voici à travers ce lien vidéo quelques idées pour l'aider à se mouvoir : <https://www.youtube.com/@PhysioAtlas>

Sources diverses internet : « éveil et conseil » - « naître et grandir » – « Éven et moi ».



En cas d'accueil de l'enfant sur 46 semaines ou moins dans l'année, en raison de la mensualisation du salaire imposée par la convention collective, le particulier-employeur doit procéder à une régularisation de salaire lors de chaque avenant au contrat, mais aussi chaque année à la date anniversaire du contrat ou du dernier avenant et à la fin du contrat de travail. Chaque régularisation doit alors être formalisée par un écrit daté et signé par le salarié et l'employeur. Les régularisations de salaire permettent de comparer les heures travaillées par le salarié et les heures qui lui sont payées.

Les régularisations se compensent entre elles, qu'elles soient au crédit ou au débit de l'assistant maternel. Aucun paiement ne s'effectue lors des calculs des régularisations à l'occasion des avenants ou des dates anniversaires. Le paiement du cumul des régularisations se réalise à la fin du contrat de travail.

La régularisation finale peut donner lieu à un remboursement financier soumis à contributions et cotisations sociales au profit de l'assistant maternel ; c'est le cas si la valeur finale des heures travaillées est supérieure à la valeur finale des heures payées. A l'inverse, si la valeur des heures payées est supérieure à la valeur des heures travaillées, l'assistant maternel ne doit pas rembourser le parent employeur.

Méthode de calcul :

Pour calculer la valeur des heures réellement travaillées : nombre de semaines réellement travaillées X nombre d'heures prévues au contrat par semaine X taux horaire. *(Ne pas tenir compte des absences, des heures complémentaires ou supplémentaires)*

Pour calculer la valeur des heures payées : salaire de base X nombre de mois travaillés. *(Sans les indemnités, sans les congés payés et sans les heures complémentaires).*

Si la valeur des heures travaillées est supérieure à la valeur des heures payées alors l'employeur devra payer la différence à l'assistant maternel.

Exemple :

Calcul de la régularisation n°1 : l'employeur a versé 125€ en plus que la valeur des heures travaillées.

Calcul de la régularisation n°2 : l'employeur a versé 75€ en moins que la valeur des heures travaillées

Calcul de la Régularisation n°3 : l'employeur a versé 50€ en plus que la valeur des heures travaillées.

Régularisation finale : $+ 125 - 75 + 50 = + 100€$ versés en trop par le parent-employeur à l'assistant maternel au bout des 3 ans du contrat.

Il n'y aura donc pas de paiement de régularisations par le parent employeur car les heures payées sont supérieures à la valeur des heures travaillées. L'assistant maternel ne rembourse pas le parent.

Source : Article 124 de la convention collective du particulier employeur du 15 mars 2021

Marie Meurot

Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎ : 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉ : rpe@ca2bm.fr

Facebook : RPE de la CA2BM



www.ca2bm.fr



Rédaction : Florima Ligniez, Maïté Turquin,
Marie Meurot, Annabelle Minet, Christelle Perrault

PROCHAINEMENT

Ateliers d'éveil

Au cours de ces 2 prochains mois, le Relais Petite Enfance a prévu un programme riche pour l'éveil des sens et la découverte sensorielle des enfants, avec la présence d'un intervenant pour 7 ateliers d'éveil corporel, 6 ateliers de psychomotricité, 2 ateliers d'éveil musical, 2 ateliers d'éveil à la poterie, 1 atelier de sonothérapie, 3 ateliers en médiathèques à Conchil-le-Temple, Rang-du-Fliers et Berck-sur-Mer. Sont programmés également 43 autres ateliers animés par les animatrices du RPE à Etaples-sur-Mer, Ecuire, Merlimont, Rang-du-Fliers, Berck-sur-Mer, Saint Josse, Lefaux et Wailly-Beaucamp. Le planning des animations a été envoyé aux assistants maternels ces derniers jours.

Rencontre intergénérationnelle à la Fontaine Médicis, de Cucq

Lundi 2 décembre, professionnels de l'accueil individuel et enfants venez échanger et créer des liens avec les résidents durant la matinée notamment avec les temps lecture et comptines.

En soirée, prendre soin de soi pour se ressourcer

Assistants maternels et gardes d'enfants à domicile, venez prendre du temps pour vous, en dehors de votre journée de travail pour une séance de sonothérapie, de bien-être ou d'analyse de pratiques.

→ Sonothérapie avec Hélène Mursic les :

Vendredi 8 novembre, de 19h à 20h30 à la Maison de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de la parentalité et de l'accès au droit, rond-point du cottage des dunes à **Berck-sur-Mer**.

Lundi 18 novembre, de 19h à 20h30 à la salle des associations, rue de la Mairie à **Ecuire**.

→ Bien-être avec Brigitte Bouyer le :

Mercredi 4 décembre, à la salle de motricité de l'école-Rue Bertrand Akar à **Verton**.

→ « Cafés des asst'mat' » avec Sébastien Dasilva les :

Mercredi 27 novembre, de 19h à 21h à la salle Edith Piaf, rue du bois des Sapins, à **Rang-du-Fliers**.

Lundi 9 décembre, de 19h à 21h, à la maison des associations, rue des Bocquets, à **Wailly-Beaucamp**.

Horaires d'accueil du Relais Petite Enfance

	Accueil Téléphonique	Accueil physique - avec ou sans rendez-vous			
		Ecuire (Relais Petite Enfance)	Etaples (Pyramide, rue de la Pierre Trouée)	Rang-du-Fliers (Mairie)	Berck (Cottage des Dunes)
Lundi	9h-12h30	9h-12h	14h-16h30	14h-16h30	
Mardi	12h30-16h30	12h30-14h	14h-16h30 (sur rdv)		14h-16h30 (sur rdv)
Mercredi	13h30-16h30	14h-16h30			
Jeudi	9h-12h30	14h-16h30 16h30-18h (sur rdv)	14h-16h30		
Samedi		1 ^{er} samedi du mois (sur rdv) 9h30-12h			

Accueil du public à Etaples-sur-Mer

Depuis le mardi 24 septembre et pour une durée indéterminée, l'accueil du public à Etaples-sur-Mer le mardi après-midi a lieu uniquement sur rendez-vous.

Journée festive le samedi 23 novembre 2024 à la Maison du Temps Libre à Cucq

- **Journée nationale des assistants maternels – De 12h à 15h**



Dans le cadre de la journée nationale des assistants maternels qui a lieu le 19 novembre de chaque année, le Relais Petite Enfance prévoit de mettre à l'honneur ces professionnels !

A partir de 12h, un repas sous forme d'auberge espagnole sera proposé aux assistants maternels suivi d'un moment de détente et bien-être de 13h30 à 15h autour d'un atelier soin des mains animé par Carine Régnier, socio-esthéticienne.

Places limitées.

- **Fête de fin d'année – De 15h30 à 17h**

De 15h30 à 17h, les parents-employeurs, enfants et assistants maternels sont invités à venir passer un moment joyeux autour de différents stands préparés en collaboration avec les assistants maternels : parcours motricité, bac sensoriel, coin lecture, activité manuelle...



Pour ces deux temps, l'inscription est obligatoire auprès du RPE.

Florima Ligniez

Lieux des temps d'animation du Relais Petite Enfance

	Adresses des lieux d'animation	Adresses des réunions en soirées
ECUIRES	Salle René Gest, rue de la Mairie	Salle des associations ou Salle Nord, rue de la mairie
ETAPLES-SUR-MER	Salle de la Pyramide, étage – rue de la Pierre Trouée	APP : Maison des entreprises, Blvd Edouard Lévêque Soirée bien-être : Salle des carrières, 5 rue des carrières
VERTON	Salle de motricité de l'école – Rue Bertrand Akar	
RANG DU FLIERS	Salle Edith Piaf – Rue du Bois des Sapins	
MERLIMONT	Salle Albert Guilbert – Place de la Gare	
WAILLY BEAUCAMP	Maison des associations – Rue des Bocquets.	
BERCK-SUR-MER	Espace Marianne – Rue des Grogards	Maison de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de la parentalité et de l'accès au droit – Rond-point Cottage des dunes
LEFAUX	Salle polyvalente, Chemin de la Motte	
ST JOSSE	Salle Carpentier, 3 chemin du Petit Capelle	
MEDIATHEQUES	Berck-sur-Mer : 50, rue Gabriel Péri Rang du fliers : 90, rue de l'Eglise Conchil le Temple : 61, rue de la Mairie Attin : 10, rue de l'Eglise	